Nous avons publié une lettre de la chambre de commerce de Reims demandant l'établissement d'un train entre Reims, Lille et Roubaix. Cette lettre a inspiré à la *Vraie France* les lignes suivantes :

« Nous ferons observer tout d'abord que la correspondance de Reims à Lille et Roubaix peut avoir lieu le matin, non point *via* Busigny-Somain, mais par Amiens-Arras Douai, ce qui permet l'arrivée en gare de Lille à l'express de midi 15, en gare de Roubaix à midi 49. Le rapide cité part de Reims à 5 h. 25 du matin (n° 3131) et non à 6 h, 05, ce qui est l'heure de départ dans la soirée du train omnibus 45, sans correspondance pour Lille.

» Il importe, dans les réclamations de ce genre, de mettre en avant des chiffres rigoureusement exacts, sinon l'on risquerait d'être insuffisamment compris. Comme on le voit, si le voyage est diminué de 41 minutes a l'arrivée à Lille (midi 56 — midi 15), 38 minutes à l'arrivée à Roubaix et Tourcoing, il est d'autre part augmenté de 40 minutes au départ de Reims (5 h. 25 à 6 h. 05) : ce laps de temps indiqué par la Chambre pour la durée du parcours reste donc identique à fort peu de chose près.

» Si le passage par Amiens et l'arrivée à Lille étaient considérés comme suffisants, tout pourrait se borner à demander que les « secondes » fussent généralisées au départ de Reims au rapide de 5 h. 25 du matin, avec même faculté de prendre en correspondance une deuxième classe à l'express d'Amiens à Lille.

» Malheureusement, l'heure de midi 15 laisse substituer les critiques formulées par la Chambre de commerce : « il devient alors difficile de s'occuper utilement d'affaires.»

»Le point essentiel serait donc d'obtenir une arrivée à Lille vers *dix* heures du matin, promettant de prendre pour Roubaix, non pas le train de 11 h.5 m., mais bien et plus avantageusement encore le train de 10 heures 13 du matin. Voilà une heure convenable pour traiter d'affaires.»

» Quant au *retour* de Roubaix-Lille à Reims, il est évident qu'il serait infiniment préférable et pour les industriels et pour la Compagnie que l'on pût l'exécuter le jour même. »

La *Vraie France*, entrant ensuite dans des considérations diverses en arrive à conclure qu'il faudrait mettre à Herson, avec le train en question, un train direct pour Laon et Soissons avec cet itinéraire.

» Aulnoye 7 52 (au lieu de 7.59, après l'arrivée des trains de Paris et d'Erquelines), Hirson 8.46-8.48 Laon 9.57. Là, à 10.01, départ pour Reims et arrivée vers 11 h. 1/2, soit en continuant le train partant de Tergnier à 9 h, du soir qui partirait dans ce cas de Tergnier à 8.46, après l'arrivée des trains de Paris et de St-Quentin (Laon à 10 h.), soit en retardant le train 809 de 3/4 d'heure au départ de Laon.

Cette mesure qui ne nous paraît pas difficile à obtenir offrirait certains avantages :

« 1° La Chambre de Commerce de Saint-Quentin n'a rien à perdre à cette combinaison nouvelle. Les voyageurs de cette ville y peuvent aisément rentrer à 9 h. 45 du soir (départ de Roubaix 5.15, de Lille 5.45, de Cambrai 7.59) ou à 10 h. 1/2 s'ils viennent de Fourmies, Sains, Anor. Il suffit d'ailleurs dans ce dernier cas de faire, presque en correspondance directe, le tour par Hirson. La Capelle. Busigny, pour arriver également à St-Quentin à 9 h. 45 du soir en quittant Sains par le train de 5 h. 1/2.

Au surplus, St-Quentin peut demander avec raison que le départ d'Aulnoye du train 38 bis (6 h. 36) soit reporté à 6 h. 54 après l'arrivée du train de Fourmies, ce qui ramènerait à 8 h. 25 du soir l'arrivée à St-Quentin des voyageurs de la direction d'Anor. Certes ce serait là un fort joli résultat et qui coûterait peu, sinon rien absolument, à la Compagnie du Nord. — Pour ce qui est des voyageurs pour Reims partant de St-Quentin, l'itinéraire que nous indiquons (*V. F.* du 10 février) leur donnerait pleine satisfaction, puisque, partis de St-Quentin à 8 h. 16, de Tergnier à 8 h. 46, ils auraient à Laon continuation immédiate sur Reims.

» Que si le train 38bis, dont nous parlons plus haut, était retardé de 15 minutes au départ d'Aulnoye, il suffirait de maintenir presque à l'heure actuelle le train 839 (M. V) en le prolongeant jusqu'à Reims. La difficulté est minime et l'arrivée à Reims serait quasi la même que dans nos indications particulières, environ 11 h. 1/2.

» 2° Les villes industrielles de la région de Fourmies seraient mises par le fait en rapport direct dans la soirée avec Reims, ce qui viderait singulièrement les relations de commerce. En partant d'Anor à 8 h. 36, de Fourmies à 8 h. 26, on rentrerait à Reims le même soir, après trois heures de chemins de fer.

» 3° Les voyageurs de Paris pour Vervins, au lieu de partir à 6 h. du soir pour arriver par Soissons à 10 h. 27, pourraient quitter Paris à 6 h. 20 et arriver par Aulnoye et Hirson à 9 h. 1/4 à Vervins.

» 4° La marche du train proposé, on se le rappelle, serait la suivante : Aulnoye 7 h. 52 soir, Fourmies 8 h. 26, Anor 8 h. 36, Hirson arr, 8 h. 46 (*simples modifications*) auxquelles rien ne s'oppose, ni les correspondances, ni les garages des trains de marchandises 2.333 et 2,011 dont les garages sont respectivement de 1 h. 57 et de 1 h. 31 à Sains et à Fourmies. »

La Chambre de commerce de Reims, propose, elle, comme nos lecteurs ont pu le voir deux systèmes différents.

Nous souhaitons que cette question aboutisse enfin.

Chronique des Arts. — *A travers les ateliers.* — Voici que s'approche le moment des envois annuels au Salon de Paris, et les intempestives sonneries du clairon, qui ont troublé dans ces derniers temps la quiétude des boursicotiers, n'ont heureusement point arrêté le paisible travail des pinceaux et des ébauchoirs. M. J. J. Weerts exposera, cette année, le superbe plafond qu'il vient de terminer pour l'Hôtel-de-Ville de Limoges et qui symbolise les *Franchises de Limoges*; M. Aimé Morot, l'immortelle *Charge des cuirassiers à Reichshoffen*, exécutée sur commande du ministre de la guerre; M. de Carne, deux paysages des environs de Lille : le *Sarclage au printemps* et un *Bras de la Deule*; M. Masson, une scène de campagne dans le bois de Hem : les *Faiseuses de fagots*; M. Houze, deux agréables paysages; M. Duyver, un charmant portrait de femme : *Mme S.*

Notre peintre humoriste, M. Denneulin, n'est pas encore fixé sur son envoi à Paris. Il n'a d'ailleurs que l'embarras du choix : quatre toiles nouvelles sont sur chevalet dans son atelier, que nous intitulerions volontiers l'*Omphale des Dunes*, représente une beauté villageoise assise au bord de la mer et occupée à pelotonner un écheveau de laine rouge qu'un vieux loup de mer encore galant tient complaisamment, tandis qu'un jeune gars, à demi couché à ses côtés, la couve d'un œil gourmand; le soleil couchant enveloppe d'une chaude auréole ce petit groupe, qui se détache en vigueur sur le ciel embrasé.

Ce tableau, à notre avis, compte parmi les meilleures peintures de M. Denneulin. Les trois autres sont : *une Idylle matinale* (un rendez-vous dans les dunes, sous le ciel froid et blafard du matin; la *Pêcheuse de moules* (femme accroupie sur la plage, son panier en sautoir); et la *Méprise*, scène de chasse (un correct gentleman quelque peu myope vient de lâcher un coup de fusil sur le chat d'une mère Michel quelconque et s'apprête à casquer pour conjurer les malédictions de la bonne femme). Si nous étions à la place de M. Denneulin, nous n'hésiterions pas à opter pour l'*Omphale* et la *Méprise*, et nous serions assuré d'un beau succès au Salon de 1887.

M. Henri Labbe élabore en ce moment une toile de grandes dimensions, dans laquelle ses qualités très personnelles d'originalité et de coloris s'épanouiront à l'aise, mais qui ne sera probablement achevée avant l'Exposition de 1889: la *Proclamation*. Nous en reparlerons quand elle sera plus avancée et quand on pourra le faire sans indiscrétion. Il enverra probablement à Paris, cette année, l'une des études de cette composition, qui constitue d'ailleurs un tableau complet d'une saveur très particulière : le *Marchand de journaux*. Au fond, un mur couvert d'affiches que lisent des badauds vus de dos: sur le premier plan, le personnage principal, un porteur de journaux qui crie sa marchandise à pleine bouche. Ce type est fort bien étudié et vigoureusement rendu.

Disons deux mots de nos sculpteurs. Mme Henriette Descat enverra au Salon une ravisante statuette de bronze, la *Candeur*; M. Hector Lemaire, un groupe de plâtre et une figure de marbre représentant *Le Matin*. M. Darcq, dont l'atelier est encombré par le fronton de l'École de médecine de Lille, à l'intention d'exposer, — si le ministère consent à s'y prêter — les bustes des généraux Gresley et Campenon qu'il a exécutés sur commande officielle. Enfin, M. Deplechin a sur chantier une *Ève* encore à l'état de maquette, et un buste de femme demi-nu d'un galbe adorable ; cette dernière œuvre sera terminée à temps, mais M. Déplechin incline à la conserver jusqu'au Salon de 1889, où il la produirait reproduite en marbre.

O. (*Echo*)

— Plusieurs de nos artistes prennent part en ce moment aux « expositions des cercles » qui sont actuellement ouvertes à Paris. Ce sont :

Au cercle des Mirlitons : MM. Carolus Duran (deux portraits), Duthoit (scène de plage à Blankenberghe), Gaston Lecreux (roses), Maurice Lelièvre (paysage), H. Wallet (paysage et nature morte).

Au Cercle artistique et littéraire de la rue de Valmy : MM. Carolus Duran (étude de tête), Cazin (paysages), Duthoit (Blonde, et Loueur de chaises à Ostende), Wagrez (Sur la Lagune), Weerts (Portraits de M. Brunet et de Mlle Eram de l'Odéon.

Trouvailles mystérieuses. — Il y a quelques jours, le sonneur de l'église Saint-Martin trouvait, près des fonds baptismaux, deux ou trois fichus en laine et une camisole d'enfant. Lundi, vers quatre heures et demie du soir, deux chaisières, passant près de la chaire, aperçurent, par terre, trois boites en carton. Elles les ouvrirent. L'une d'elle était vide, les deux autres contenaient chacune une paire de bottines de dames.

Tous ces effets d'habillement sont neufs. On suppose, par conséquent, qu'ils ont pu être volés.

Les chaisières avaient vu, quelques instants auparavant, à l'endroit où elles trouvèrent les chaussures, une femme en cheveux et portant un tablier de cotonnette.

Les personnes qui auraient à se plaindre d'un vol de ce genre, peuvent s'adresser au commissariat central.

Mise en liberté. — On vient de relâcher le géant James-Patrick Foley, cet irlandais arrêté dernièrement à Lannoy sous l'inculpation de vagabondage. Il avait été expulsé de la Belgique et, au lieu de se diriger sur la Hollande, il avait pénétré sur le territoire français.

On croyait qu'il avait commis quelque mauvais coup Il n'en est rien. Les renseignements demandés sur son compte sont très bons.

Plusieurs maisons de Lille se sont adressées au parquet pour s'attacher Foley à titre de réclame, moyennant de beaux appointements. On a communiqué ces propositions à Foley, qui les a refusées ; il préfère se rendre à Calais, où il retrouvera son compagnon.

Pendant son séjour à la prison de Lille, Foley a reçu plusieurs mandats de 20 et même de 40 fr. de saltimbanques de Bruxelles, de Calais et de Boulogne.

Les bords du canal sont bien dangereux le soir : l'obscurité y est complète et les cordes dont les bateliers se servent pour amarrer, les traversent en certains endroits : hier soir encore, un accident est arrivé : Une personne courant du pont du Sacré-Cœur au pont du Calvaire pour atteindre le tramway, s'est embarrassée dans une corde qui se trouvait à quelques centimètres du sol, et s'est contusionnée sérieusement.

Un peu de clarté y est absolument nécessaire, car les bords du canal sont très fréquentés le soir par les ouvriers qui retournent chez eux après le travail.

Lundi matin, vers dix heures, un cheval attelé à un camion stationnait en face de l'estaminet du *Réveil du Jour*, rue d'Alma; le cheval prit tout à coup le mors aux dents et se dirigea vers la rue Jacquart par la rue Archimède. M. François Dumortier, négociant en déchets, rue d'Alma, se jeta résolûment à la tête de l'animal et parvint à le maîtriser après avoir été traîné sur un parcours de cinq à six mètres.

Un employé des douanes, Henri Lepers, descendait tranquillement la rue des Fleurs, lundi, dans l'après-midi, lorsqu'un mécanicien, Auguste L..., l'apercevant, alla droit à lui et commença à le frapper.

Surpris de cette agression, M. Lepers ne put parer tout aussitôt les coups que lui donnait L... Heureusement, celui-ci se trouva bientôt fatigué. Et, le repoussant brusquement, la victime s'en alla trouver la police.

L'agent auquel il fit part de l'aventure l'engagea à porter plainte. Les motifs de cette agression sont inconnus, de tous en général et de M. Lepers en particulier.

Quelques consommateurs étaient attablés lundi, à une heure, rue des Longues-Haies, dans un cabaret, quand la porte s'ouvrit, livrant passage à Constant D., apprêteur, qui, d'une voix cassée cria : « Ben du plaisi, mes chochons, j'vas vous conter des garlousettes. »

— Tiens, fit un farceur, voilà un lecteur du *Broutteux*.

— Qu'est-ce que tu dit, demanda le nouvel arrivant. Et, sans attendre de réponse, il s'avança vers le comptoir, en décrivant un cercle gigantesque, comme les sorcières du vieux temps, et demanda une chope, une grande chope.

La cabaretière refusa. Ele s'était aperçu qu'elle avait affaire à un pochard émérite. Puis, fort poliment, elle pria le client de repasser le seuil de l'estaminet.

Le bonhomme, qui avait promis de débiter de joyeuses histoires, entama alors une violente diatribe contre la pauvre femme. Celle-ci garda le silence. Furieux, l'ivrogne tira un couteau de sa poche, menaçant de s'en servir.

C'est en ce moment que, subitement, la débitante se sauva. Elle revint bientôt après avec un sergent de ville. Mais l'autre s'était dirigé vers un autre établissement, où, une seconde après, on l'arrêta.

Tandis que l'agent le conduisait au poste, Constant l'injura et, finalement, lui déclara qu'il le lui ferait payer, que ce n'était pas pour rien qu'il avait fait ses études etc... La porte du depôt, brusquement refermée sur lui, priva la police du reste de ce beau discours.

Wattrelos. — *Mouvement de la population en 1886.* — Les naissances ont atteint pendant l'année 1886 à Wattrelos le chiffre de 613 contre 424 décès, il y a eu 136 mariages.

Les naissances se décomposent ainsi : enfants légitimes : garçons, 290; filles, 286, enfants naturels 37, total, 613; il y a eu 4 naissances doublés. Les décès se divisent de la façon suivante : hommes, 222, femmes, 202. Enfants morts-nés, 30.

— *Musique municipale de Wattrelos.* — La musique municipale a reçu la démission de M. Honoré Moulard, son directeur : elle a choisi comme nouveau chef, M. Montagne, de Tourcoing.

Nous trouvons très heureux le choix qu'a fait la musique municipale de Wattrelos. M. Montagne est bien l'homme qu'il faut pour lui conserver sa vieille réputation artistique, et nous souhaitons à cette société de récolter à Paris, en 1889, les lauriers qu'elle a si vaillamment conquis à Mendon il y a quelques années.

LA FRANC-MAÇONNERIE

Le 25me numéro des *Mystères de la Franc-Maçonnerie*, dévoilés par Léo Taxil, est en vente au prix de 10 centimes.

Le réclamer aux porteurs ou au bureau du journal.

Feu de paille

disaient les malins, quand, il y a deux ans, un des premiers journaux médicaux de Paris constatait que la vente des Pilules suisses dépassait un million de boîtes par an et que, certainement, elle irait d'année en année en augmentant. Cette appréciation était juste; aussi n'est-on pas étonné en lisant des déclarations précises comme la suivante. Cuperly (Marne). Toutes les personnes de ma connaissance, qui ont fait usage de vos Pilules suisses ont été radicalement guéries sans exception. Beaucoup souffraient de maux de reins, faiblesse dans les jambes, manque d'appétit, maux d'estomac, etc.; deux boîtes de vos Pilules Suisses à 1 fr. 50 la boîte suffisaient pour guérir une personne, quatre boîtes pour d'autres, selon le tempérament et le degré de maladie. J'autorise volontiers M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, à Paris, à publier ces guerisons. Valentin Remy. Légalisation de la signature par M. le Maire de Cuperly. 14235d

TOURCOING

Le Conseil municipal se réunira mercredi à 8 heures du soir pour la dernière séance de la session ordinaire de Février.

Nous avons le regret d'apprendre la mort subite de madame J. Mathon, veuve de l'ancien imprimeur.

Encore une affaire de mœurs. — Une femme D... âgée de 30 ans, soigneuse, sera poursuivie, ainsi que son complice, un jeune homme de 22 ans, nommé V... pour outrage publique à la pudeur.

La femme D... est de mœurs plus que légères ; elle est séparée depuis 13 mois, de son mari et c'est celui-ci qui a surpris les coupables.

Un vol domestique. — Sur la plainte de Mme veuve Vanaverbeck, propriétaire du *Café Français*, qui, depuis quelque temps, s'apercevait de la disparition de certains objets, une perquisition a été faite chez Lucie Laevens, femme à journée, sur qui planaient les soupçons. On a découvert plusieurs des objets dérobés et la voleuse a été arrêtée.

Mouveaux. — Un sieur Hippolyte Lelong, journalier, demeurant à Mareq-en-Barœul, a dérobé un lapin et plusieurs autres objets à Mme A. Haquette, cabaretière. Ce même individu s'est rendu coupable d'attentat aux mœurs sur la personne de Maria Delannoy, soigneuse.

Un autre outrage public à la pudeur a été commis par le sieur Auguste Liagre, loueur de voitures.

LILLE

L'éducation officielle. — Samedi soir vers six heures, un vénérable ecclésiastique qui passait sur le boulevard des Ecoles près du boulevard Louis XIV, a été grossièrement insulté par une douzaine de polissons appartenant à l'école de la place du Réduit.

Le fait n'a malheureusement rien d'étonnant. Les élèves des écoles officielles nous ont habitués à ces procédés; mais il convient de les signaler et d'indiquer aux contribuables ce que l'on fait de leurs enfants dans ces sortes d'institutions.

Non seulement nos gouvernants ont banni Dieu de l'école, mais beaucoup de leurs instituteurs n'observent même pas cette neutralité si bruyamment promise — jadis — par M. Ferry.

Ils attaquent constamment le clergé devant leurs élèves, et c'est ainsi que ces derniers deviennent promptement des vauriens et des drôles.

Encore un gagnant de Bruxelles. — Mlle Wattecamps, à La Madeleine-lez-Lille, vient de gagner 25,000 francs au tirage de l'emprunt 1874, de Bruxelles.

Mlle Wattecamps avait ce titre moyennant un paiement de 5 fr. par mois, à M. Smagghe. de Bruxelles.

Dénouement d'une vieille affaire. — On n'a point oublié, qu'il y a quelques semaines, un garçon de recettes de la Banque de France, le sieur D..., avait été forcé, à la suite de certains bruits, de donner sa démission.

Une enquête ouverte alors par le parquet était restée sans résultat et l'affaire, ainsi qu'il arrive en pareil cas, avait été *classée*. Les bruits qui avaient couru alors en ville, et contre lesquels D... avait protesté de la façon la plus énergique, n'étaient point cependant lancés si à la légère, car à la suite de récentes révélations, D... vient d'être arrêté sous l'inculpation d'abus de confiance, et une nouvelle instruction ouverte à sa charge.

MORT DE M. CORNE, SÉNATEUR

M. Corne, sénateur inamovible, est mort à Douai, lundi, à six heures du soir.

Depuis longtemps, du reste, il ne quittait plus son hôtel où le retenait une maladie de cœur.

Il a eu à la fois une carrière politique et une carrière de magistrat.

Il fut nommé, en 1830, président du tribunal civil de Douai. Elu plusieurs fois, sous Louis-Philippe, membre de la Chambre des députés où il siégea au centre-gauche, il fit également partie de la Constituante de 1848 et de la Législative de 1849.

En 1848, il avait été successivement nommé procureur général à Douai et procureur général à Paris. Il remplissait ces fonctions lors de l'envahissement de l'assemblée au 15 mai et de l'insurrection de juin. Il eut, à cette occasion, à requérir information; mais ce ne fut pas lui qui porta la parole devant la Haute-Cour, car il cessa de faire partie de la magistrature, lors de l'élection de Louis-Napoléon Bonaparte à la presidence de la République. Il fut alors remplacé comme procureur général à Paris, par M. Baroche.

Sous l'Empire, il rentra dans la vie privée : mais, à la suite du 4 septembre, il fut élu par le Département du Nord, député à la Constituante de 1871.

En 1876, il fut élu, par cette assemblée, sénateur inamovible.

Douai gardera le souvenir des œuvres de bienfaisance auxquelles il a généreusement participé.

CONCERTS ET SPECTACLES

Le concert d'hiver de la Fanfare Delattre. — Hier soir, au grand théâtre, joli concert donné par la *Fanfare Delattre* à ses membres honoraires. Artistes de mérite et programme distrayant. Salle complètement garnie, succès complet. Une cantatrice et une pianiste toutes deux premier prix du conservatoire de Bruxelles; M. Minssart, dont le talent nous est connu, un violoniste, professeur au conservatoire de Tournai, et enfin un chanteur de genre plein d'entrain et de gaité, tous ont droit à nos félicitations. Mlle Hélène Vandenberghe a parfaitement accompagné ces artistes. Nous reparlerons en détail de ce concert.

OCTAVE.

COUR D'APPEL DE DOUAI

Audience du 14 février 1887

Tapis-compétence

M. l'avocat-général Vibert a donné ses conclusions dans l'affaire dont nous avons rendu compte, il y a une quinzaine de jours, sous ce titre. On peut les résumer ainsi :

1° Mlle Rombaut et Monnier, en poursuivant la société d'ameublements devant le tribunal de Tourcoing, l'ont assignée devant un tribunal incompétent, parce qu'il n'y a point eu de marché définitivement conclu entre eux et la dite société et qu'ils se fondent seulement sur un quasi-délit commis à Paris.

2° Mais, la société d'ameublements, consentant à plaider à Tourcoing et acceptant la compétence du tribunal de cette ville, l'*Urbaine* ne peut invoquer son incompétence, au lieu et place de cette société. Il est en effet de jurisprudence que le garant ne peut opposer, au nom du garanti, une exception d'incompétence *ratione personæ* qui appartient à ce dernier, vis-à-vis du demandeur principal.

3° Il n'y a pas eu entre MM. Rambaut et Monnier, et la société d'ameublements, dans le but de distraire l'*Urbaine* de ses juges naturels, une collusion de nature à permettre a celle-ci de demander, en vertu de l'article 181 du code de procédure civile, son renvoi devant les juges consulaires de Paris.

4° Le tribunal de Tourcoing peut connaître non-seulement du recours en garantie de la société d'ameublements contre l'*Urbaine*, mais même de la demande supplémentaire de 1500 francs formée par elle, contre cette dernière. Il le peut en raison de la connexité qui existe entre cette demande et ce recours.

En conséquence, le ministère public conclut à la confirmation du jugement dont est appel.

AVIS

Monsieur Burnel a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il a cédé son procédé d'argenture, sur glaces et verres, à M. Achille Molinier, marchand de verres à vitres, 19, rue du Moulin.

Il engage vivement ses sympatiques clients à continuer d'accorder leur confiance à M. Achille Molinier.

L. BURNEL.

M.

J'ai l'honneur de vous informer que je viens d'acquérir, à dater du 1er janvier, l'atelier d'argenture pour les glaces neuves et vieilles, qui appartenait à M. L. Burnel.

J'ai l'espérance, M que vous voudrez bien m'accorder votre confiance. Vous pouvez être certain que je ferai tout ce qui dépendra de moi pour vous satisfaire.

Je compte qu'à partir du 1er février, je pourrai accepter toutes les demandes que vous voudrez bien me confier.

Je vous prie d'agréer, M , mes salutations.

26749—14030 ACHILLE MOLINIER.

NORD

Les monuments historiques. — Le rapport de M. Antonin Proust sur le projet de loi relatif à la conservation des monuments et objets d'art historiques vient d'être publié.

Ce projet, voté en 1882 par la Chambre, adopté en 1886 avec modifications par le Sénat, détermine les conditions de classement des immeubles dont la conservation peut avoir un caractère national. Le nombre en est de 2,524.

M. Raoul conclut à l'adoption du projet tel que l'a voté le Sénat. Voici pour le Nord la liste des monuments classés :

Bavay, ruines romaines (restes de Thermes et d'un aqueduc.) — Famars, ruines romaines. — Bergues, beffroi. — Cassel, Hôtel-de-Ville. — Berthen, fonds baptismaux dans l'église. — Cominès, Beffroi, ruines du château. — Cysoing, Pyramyde. — Denain, Pyramide. — Douai; Hôtel-de-Ville et beffroi. — Dunkerque, Beffroi (ancienne tour Saint-Lloi. — Flêtre, vitraux de l'église.

Lille. Eglise Saint-Maurice, Hôtel des Templiers, Porte de Paris, Restes du palais Rihour. — Saint-Amand-les-Eaux, façade et tours de l'ancienne église abbatiale, Hôtel-de-Ville; — Valenciennes, Maison du XV· siècle, à l'angle de la rue Notre-Dame. P. p. — Cambrai, deux menhirs, les Pierres-Jumulles.— L'Ecluse, Menhir la Pierre du Diable. — Hamel, Dolmen. — Sars-Poteries, Menhir la Pierre de dessus bise, — Solre-le-Chateau, Deux menhirs, les Pierres Martines.

Les exploits de M. Saisset-Schneider. — M. le préfet du Nord continue le cours de ses exploits et s'acharne en ce moment contre les bureaux de bienfaisance.

M. Poissonnier, membre du bureau de bienfaisance de Nieppe, vient d'être remplacé par un maréchal-ferrant, nommé Lheureux.

Motif de ce changement : M. Poissonnier est conservateur. Quant aux titres de M. Lheureux, on n'en connait pas d'autres, sinon qu'il est opportuniste.

Le collège de Bailleul. — Les journaux opportunistes sont dans la jubilation. L'autorité académique vient de faire opposition à l'ouverture du nouveau collège libre. Cette opposition naturellement est fondé sur aucun motif; mais les faux libéraux n'en sont pas à cette iniquité près ; ils cherchent uniquement à gagner du temps et à lasser les catholiques.

Mais les libres-penseurs en seront pour leur courte honte. Le collège s'ouvrira malgré eux et la liberté finira par triompher.

Nomination ecclésiastique. — M. l'abbé Dehoudt, vicaire à Escaudœuvres, est nommé vicaire à Bousies.

BELGIQUE

Bruxelles. — L'Allemagne continue ses achats de chevaux en Belgique. Elle en a acheté samedi un grand nombre sur les marchés de Gand, de Ciney et de Binche.

Un évêque et les ouvriers. — La semaine dernière Mgr Lambrecht, évêque de Gerra, a fait une conférence au Cercle ouvrier de St-Pierre, à Gand, sur la *Fraternité*.

ETAT-CIVIL. — *TOURCOING.* — *Déclarations de naissances du 13 février.* — Henri Cossement, à la Marlière. — Pierre Decubre, à la Marlière. — Emile Demeyer, au Blanc-Seau. — Jules Vanmoerkerke, rue de la Ferme. — Henri Verdonck, rue Neuve. — Georges Vantieghem, rue Saint-Louis. — Juliette Destombes, rue Lerouge. — Jules Courouble, à la Lainerie. — Julia Deschamps, aux Cinq-Voies. — Germaine Declercq, à la Marlière. — *Du 14.* — Auguste Houpline, boulevard Gambetta. — Camille Dhallulin, rue Pré de la Baille. — Joseph Méda, rue Ste Barbe. — Henri Condez, Issac Thaon. — *Déclarations de décès du 13 février.* — Célestine Seynaeve, 19 jours, au Mallot. — Camille Deuxville, 9 mois, rue de la Croix-Blanche. — Hippolyte Amant, 40 ans 7 mois, comptable, rue des Coulons. — *Du 14.* — Catherine Banse, 87 ans, sans profession, rue des Quinze-Bouteilles. — Clemence Hus, 50 ans, 7 mois 20 jours, sans profession, rue de Gand. — Caroline Lecocq, 41 ans, sans profession, rue du Bus. — Alfred Verraest, 3 jours, rue du Flacon.

WATTRELOS. — *Déclarations de naissances du 6 au 13 février.* — Remi Puteman, Sapin-Vert. — Jeanne Desmullier, Desmullier, Sartel. — Jules Motte, Sartel. — Henri Seys, Sapin-Vert. — Henri Vancauwenberghe, rue du Grefflier. — Alphonse Delporte, Plouys. — Victor Boittel, St-Liévin — Cecile Lepoutre, Fleury. — *Publications de mariages.* — Henri Clairo, 28 ans, gendarme, et Elvina Dupouchelle, 19 ans, sans profession. — Julien Hanchoury, 31 ans, préposé des douanes et Léonie Meunier, 24 ans, servante. — Charles Paul, 32 ans, menuisier, et Célina Piette, 27 ans, ménagère. — *Déclarations de décès du 6 au 13 février.* — Henri Grosse, 14 jours, Sapin-Vert. — Louis Rebouillet, 63 ans 10 mois, tisserand, Beaulieu. — Armand Renard, 5 ans 8 mois, Bas-Chemin. — Sophie Defrennes, 47 ans 11 mois, ménagère, Cretinier — Henri Risselines, 3 ans 7 mois, Place. — Joseph Salmon, 81 ans, rentier, Haute-Voies. — Henri Vanmeneen, 22 ans 6 mois, journalier, Plouys. — Laurent Delemme, 1 mois, Grimonpont. — Jean-Louis Vantieghem, 2 ans 4 mois, Houzarde. — Léonard Vanmoote, 62 ans 5 mois, tisserand, Plouys. — Alphonse Carrette, 19 ans 3 mois, tisserand, rue Saint-Joseph. — Celine Dufermont, 20 ans 4 mois, tisserande, Petit Tournay. — Jules Motte, 3 jours, Sartel.

TOUFFLERS. — *Déclarations de naissances du 6 au 13 février.* — Léon Dujardin, sentier de Lannoy — Juliette Vancoppenolle au Pinson. — Félix Duquesnoy, au Voisinage. — *Déclarations de décès du 7 au 13 février.* — Jean-Baptiste Vanderhuett, 84 ans, au Pinson.

WILLEMS. — *Déclarations de naissances du 23 janvier au 13 février* — Henri Dupriez, Belle-Vue. — Apollonie Brunin, rue Famelon. Arthur Mille, Mouscron-le-Hameau. — Suzanne Pottier, rue Famelon — Jean-Louis Cochetteux, rue Bon-Conseil — *Publications de mariages.*— Auguste Mancke, 48 ans, rentier, Willem et Zénobie Verdiere, 48 ans, cultivatrice à Templeuve, Belgique.— Pierre Vandekerkove, 24 ans, garçon de magasin, Lys-lez-Lannoy et Angèle Hosdez, 19 ans, servante à Lille. — Henri Moré, 26 ans, tisserand, à Templeuve et Marie Ecrepont, 31 ans, tisserande à Willems. — Jesse Bossut, 25 ans, tisserand à Sailly-lez Lannoy et Joséphine Lefebvre, 33 ans, journalière à Willems. — Emile Quique, 26 ans, tisserand à Willems et Marie Thieffry, 24 ans, journalière à Willems. — *Mariage.* — Jean Baptiste Meurisse, contremaître, Ascq et Angèle Thieffry, tailleuse, Willems. — *Déclaration de décès du 23 janvier au 13 février.* — Sophie Brocart, 85 ans, Mouscron-le-Hameau. — Alexandre Cattoiau, 80 ans, Mouscron-le-Bauneau.

FLERS-LILLE. — *Déclarations de naissances du 6 au 13 février.* — Marie Watteau, à la Place. — Henri Favier, à la Cousinerie. — Valérine Deltenre, au Recueil. — *Publications de mariages.* — Julien Philippe, 27 ans cultivateur, à Flers et Rosalie Vandestigel, 22 ans, sans profession à Roubaix. — Honoré Devos, vannier à Gheluwe, Belgique et Louise Capon, servante à Gheluwe, Belgique — *Mariage.* — Alfred Janson, 30 ans, mécanicien à Flars et Sophie Delsalle, 21 ans, femme de chambre à Lille.

Convois funèbres & Obits

Les amis et connaissances de la famille FACON-DE LESCLUSE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Louis-Victor FACON décédé à Roubaix, le 14 février 1887, à l'âge de 44 ans et 4 mois, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le mercredi 16 courant, à 9 heures, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, à 4 heures, et aux Convoi et Service Solennels qui auront lieu le jeudi 17 dudit mois, à 9 heures 1/2, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Lannoy, 264

Les amis et connaissances de la famille SANDEVOIR-DEFRENNE qui, par oubli n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Leon SANDEVOIR, décédé à Roubaix, le 14 février 1887, dans sa 19e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et *Service solennels qui auront lieu le mercredi 16 courant*, à 9 heures, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — Les Vigiles seront chantées le mardi 15 février, à 5 heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue des Sept-Ponts, 66.

Les amis et connaissances de la famille BROUCK-PECQUERAU qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Madame BROUCK, née Euphémie PECQUERAU, décédée à Roubaix, le 14 février 1887, dans sa 34e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut solennels, qui auront lieu le mercredi 16 courant, à 3 heures 1/2, en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Galvani, 10.

Des obits seront célébrés pour le repos de l'âme de Dame Apolline-Sophie-Marie DUHAMEL, épouse de M. Léon CATEAUX, décédée à Roubaix, le 8 février 1887, à l'âge de 25 ans et 5 mois, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe, qui sera célébrée le mercredi 16 courant, à 9 heures 1/2, en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Galvani, 10.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mercredi 16 février 1887, à 8 heures 1/2, pour le repos de l'ame de Monsieur Léopold MOVIERE, célibataire, décédé à Roubaix, le 20 décembre 1887, dans sa 42e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel Anniversaire sera célébré en l'église du Très-Saint-Rédempteur, à Roubaix, le mercredi 16 février 1887, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'ame de Monsieur Louis ORANGE, époux de Dame Mélanie MEURISSE, décédé à Roubaix, le 17 février 1886, dans sa 64e année, administré du Sacrement de l'Extrême-Onction. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix*

FAITS DIVERS

UTILE DULCI

Pour peindre ou dessiner, pour coudre, écrire ou... [plaire,
Pour détendre les nerfs, pour assouplir la peau,
Peintre, écrivain, comptable, élégante, ouvrière,
Servez-vous du Savon des Princes du Congo.

27086d VAISSIER frères, Roubaix-Paris.

TRIBUNAUX

Cour d'assises de Toulon

LES BOURREAUX

qui veulent se substituer aux couvents

INTERROGATOIRE DE Mme DE ROUSSEN

On procède à l'interrogatoire de Mme de Roussen.

Elle déclare se nommer Jeanne Ninous et avoir épousé M. de Roussen le 14 octobre 1885. Elle affirme que jamais elle n'a pris part à la direction, elle agissait toujours d'après les conseils de M. de Roussen. Elle s'est dévouée à une œuvre de relèvement moral et en est étrangement récompensée.

Comment ! dit-elle, j'aurais quitte, pour maltraiter des enfants, la situation que j'avais à Paris?

J'etais heureuse, j'avais la fortune, une situation littéraire brillante. J'assistais aux premières, et j'aurais abandonné c